



Paris, le 19 décembre 2013

**Sébastien SIHR**  
Secrétaire Général

A

**Monsieur Bernard LEJEUNE**  
Directeur Adjoint de Cabinet  
Ministère de l'Éducation Nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Directeur Adjoint,

Dans le cadre des discussions des chantiers métier, nous avons demandé que le sujet de la mobilité des enseignants du 1<sup>er</sup> degré fasse l'objet d'évolutions significatives. Depuis 2008, nous constatons que le pilotage national des mouvements départementaux cadré par la note de service annuelle "Mobilité des enseignants du premier degré" est source de grande insatisfaction pour nos collègues. Voilà deux ans que cette note est reprise à l'identique alors que dans les départements, l'objectif de nommer le plus grand nombre d'enseignants à titre définitif dès la première phase du mouvement, afin de stabiliser les équipes, n'a jamais été atteint. Sur ce point, un bilan devrait être engagé par vos services.

De même, l'établissement d'une seule fiche de vœu, sur la base d'une seule publication des postes vacants, entraîne de nombreuses difficultés pour les enseignants et pour les services ; une deuxième phase de vœux avec une publication effective des postes restant à pourvoir (compléments de service, rompus de temps partiel etc...) comme cela était la règle avant 2008, permettra une affectation au plus près des souhaits de nos collègues ;

De plus, l'obligation de formuler au moins un vœu géographique amène la nomination à titre définitif sur des postes non demandés ; qui plus est, les modalités de nomination sont pour le moins opaques, comme l'affectation des plus forts barèmes sur les postes les moins demandés.

L'élaboration des règles du mouvement doit rester de la compétence des commissions administratives paritaires départementales (CAPD) et non pas renvoyé à un échelon académique ou national.

C'est pourquoi, nous demandons qu'une discussion s'ouvre au plus vite sur le sujet de la mobilité des enseignants. Dans un premier temps, nous souhaitons envisager des améliorations immédiates pour le mouvement 2014 qui se prépare actuellement dans les départements. Ensuite, nous souhaitons aussi obtenir de votre part un engagement de remise à plat de la circulaire mobilité prochaine, dans toutes ses dimensions (inter et intra-départementales). Il est temps d'avancer sur cette question importante pour la vie professionnelle et personnelle des enseignants.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Adjoint, en l'expression de nos salutations respectueuses.

**Sébastien SIHR**

**Copie à Madame Catherine Gaudy, Directrice générale de la D.G.R.H**